

CPTS Pau Béarn

Assemblée Générale Constitutive

Lescar le 1er octobre 2024



CPTS
Pau
Béarn
Santé

Lien avenir santé



PRÉSENTS:

- 75 participants pour le vote des statuts
- départ d'un participant après le vote des statuts
- 74 participants pour le vote du CA

ORDRE DU JOUR:

- Rappel du projet de l'association CPTS
- Présentation du projet de statuts
- Adoption des statuts
- Election des membres du Conseil d'Administration



**CPTS
Pau
Béarn
Santé**

Lien avenir santé



LES ETAPES DE LA CREATION



CPTS
Pau
Béarn
Santé

Lien avenir santé



Emergence du
projet CPTS par les
professionnels de
santé libéraux

T1

T2

T3

T4

- Rédaction-dépôt de la lettre d'intention en pluriprofessionnalité
- Création de l'association Loi 1901, AG constitutive

- Co construction-rédaction
du projet de santé par les
professionnels de santé en
lien avec tous les acteurs du
territoire

- Contractualisation
tripartite CPTS-ARS-CPAM
- Signature des Accords
Conventionnels
Interprofessionnels (ACI)

Professionnels de santé libéraux en pluriprofessionnalité

Intégration des autres acteurs (social, médico social, institutions, CDC, CLS...)

Vote des statuts

L'assemblée générale désigne:

- Monsieur Jibran BENASSAR en qualité de président de séance,
- Madame Adeline MONROCQ-PITOT en qualité de secrétaire de séance
- Monsieur Eric DAVIES en tant que grand assesseur.



CPTS
Pau
Béarn
Santé

Lien avenir santé



VOTE DES STATUTS

En premier lieu, les articles 8 et 12 concernant les définitions de Membres Actifs et Membres Partenaires sont expliqués, ainsi que la composition du CA et du bureau.

Enfin, on procède aux votes : l'Assemblée Générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.



CPTS
Pau
Béarn
Santé

Lien avenir santé



VOTE DU CA

Le président rappelle que les membres du Conseil d'Administration sont ensuite nommés par l'Assemblée Générale constitutive et fait appel à candidatures auprès des professionnels de santé.

L'assemblée générale procède à l'élection des membres du Conseil d'Administration.

L'assemblée comportait initialement 75 membres mais suite au départ de M Dominique Maseys, seuls 74 votes ont pu être exprimés pour la suite de l'Assemblée.



CPTS
Pau
Béarn
Santé

Lien avenir santé



ELUS DU COLLEGE 1



CPTS
Pau
Béarn
Santé

Lien avenir santé

NOM Prénom	Profession	Commune
Christophe TRUNET	Médecin (généraliste)	Lescar
Laurent MAGOT	Médecin (généraliste)	Lons
Sophie BONNEAU	Infirmier	Pau
Anne LATISNERE	Infirmier	Pau
Laetitia LAIR	Infirmier	Billère
Roselyne NOGUEIRA	Infirmier	Pau
Eric DAVIES	Infirmier	Pau
Stéphane POLLATO	Masseur-kinésithérapeute	Pau
Chloé MONTES	Masseur-kinésithérapeute	Lescar
Audrey FORT	Pharmacien	Lescar
Jibril BENASSAR	Pharmacien	Pau
Sébastien JACOB	Dentiste	Lons
Adeline MONROCQ-PITOT	Orthophoniste	Lescar
Sandra PIRES	Pédicure-podologue	Pau
Marie KERNEIS	Sage-femme	Bizanos
Sylvain DALBOS	Médecin biologiste	Pau



ELUS DU COLLEGE 2



**CPTS
Pau
Béarn
Santé**

Lien avenir santé



NOM Prénom	Structure	Commune
Marie GUARRIGUE	Clinique de l'Ossau	Gan

ELUS DU COLLEGE 3



**CPTS
Pau
Béarn
Santé**

Lien avenir santé

NOM Prénom	Institution	Commune
Valérie REVEL	Maire de Lescar	Lescar



ELUS DU COLLEGE 4



**CPTS
Pau
Béarn
Santé**

Lien avenir santé

NOM Prénom	Association	Commune
Camille FILAUDEAU	Activités physiques adaptées	Jurançon



ELECTION DU BUREAU

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22h20.

Les membres du Conseil d'Administration se retirent afin d'élire les membres du bureau. Sont élus:

NOM Prénom	Poste
Eric DAVIES	Président
Anne LATISNERE	Vice-présidente
Sébastien JACOB	Vice-président

Jibran BENASSAR	Trésorier
Roselyne NOGUEIRA	Trésorière adjointe
Audrey FORT	Secrétaire
Sophie BONNEAU	Secrétaire adjointe
Adeline MONROCQ-PITOT	Secrétaire adjointe



CREATION CPTS :

Basiques de la création d'une association

Rôles du bureau :

Président :

- Mandaté par le conseil d'administration pour représenter l'association dans les actes de la vie civile,
- Signe les contrats, documents au nom de l'association,
- S'assure de la bonne marche de l'association.

Trésorier :

- Responsable des comptes et des finances de l'association,
- Gère les fonds de l'association,
- Présente la situation financière du bureau.

Secrétaire :

- Planifie et organise les réunions,
- Classe tous les documents relatifs à la vie de l'association,
- Tient à jour le fichier des adhérents,
- Rédige les comptes-rendus des réunions.



CPTS
Pau
Béarn
Santé

Lien avenir santé



RETROPLANNING



CPTS
Pau
Béarn
Santé

Lien avenir santé

**Octobre
2024**

**Création juridique de la CPTS et
gestion administrative :**

- Dépôt des statuts en préfecture
- Ouverture compte bancaire
- Souscription assurance
- Rencontre expert-comptable
- 1^{ère} réunion du Bureau
- Signature location locaux du siège social de l'association

Gestion administrative :

- Démarrage processus recrutement coordinateur
- Dépôt demande FIR (Fond d'Intervention Régional, 1^{er} financement ARS-CPAM) : 40 000€
- 1^{ère} réunion du Conseil d'Administration

**Novembre
2024**

**Décembre
2024**

- Fin du processus de recrutement du coordinateur
- Réflexion sur l'organisation de la rédaction du projet de santé du territoire (commissions, groupe de travail)
- Achat matériel siège social (informatique, portable, etc,...)

